



**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Ville de Toulon

(En application de l'article L 2313-1 du CGCT)

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget, ici un excédent global. Il retrace les opérations de toute nature réalisées au cours de l'année.

Il est composé de 2 sections :

- La section de fonctionnement, qui regroupe les ressources régulières (produits des services, dotations et participations de l'Etat, recettes fiscales) et les dépenses nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de l'ensemble des services communaux
- La section d'investissement concerne des opérations non répétitives, elles ne sont pas renouvelables à l'identique chaque année. Il s'agit d'opérations liées aux projets de la Commune, à moyen et long terme. Les recettes d'investissement comprennent des dotations de l'Etat, des subventions, de l'emprunt et de l'autofinancement.

Résultat Global de clôture :

	2019	2020
Résultat de fonctionnement	52 826 729,66	51 042 935,46
Résultat d'investissement	- 31 221 167,31	- 20 243 884,72
Résultat global de clôture	21 605 562,35	30 799 050,74

1/Des taux de fiscalité maintenus au niveau de 2001 : Pour la 20^{ème} année consécutive, les taux de fiscalité locale n'ont pas augmenté.

	Taux inchangés depuis 2001	Taux des villes de même strate
Taxe Foncier Bâti	23,90 %	23,91 %
Taxe Foncier Non Bâti	29,97 %	45,25 %

2/Des charges de fonctionnement maîtrisées :

	2019	2020	% d'évolution
Dépenses de gestion courante	156 985 500	155 411 081	-1 %
Dépenses réelles de fonctionnement	159 510 126	158 101 668	-0,88 %

Soit **911 € /habitant** (1 151 € par habitant pour les villes de même strate)

3/Des investissements majeurs qui améliorent le cadre de vie :

- Dépenses d'investissement réalisées : 49 820 015€

4/Un niveau d'épargne brute soutenu, reflet d'une bonne santé financière de la Ville de Toulon, permettant d'absorber les impacts de la crise sanitaire 2020 :

	2019	2020	% d'évolution
Recettes réelles de fonctionnement (hors produit de cession)	200 022 923	195 203 441	-2,4%
- Dépenses réelles de fonctionnement (hors opération de transfert de charges)	159 510 126	156 159 855	-2,1%
= Epargne Brute	40 512 797	39 043 586	-3,6 %

Cette épargne permet à la Ville :

- ✓ D'autofinancer ses investissements 2020,
- ✓ De ne pas recourir à l'emprunt en 2020,
- ✓ D'absorber la baisse des recettes due à la crise sanitaire 2020

5/Une dette 2,7 fois moins importante que les autres villes de même strate :

- Stock de dette au 31/12/2020 : **70 104 952 €**
- Encours de dette par habitant : **403 €** (1 104€/habitant pour les villes de même strate)
- Toulon est toujours la 4^{ème} grande ville la moins endettée

Une épargne brute élevée couplée à un niveau d'endettement mesuré, est un gage de bonne santé financière. Le ratio [stock de dettes/ épargne brute] est fréquemment utilisé dans les analyses financières des villes. Il indique en combien d'années la commune pourrait rembourser sa dette si elle y consacrait toute son épargne brute.

- Moins de 8 ans => une commune est en zone verte
- Entre 8 et 11 ans => une commune est en zone médiane
- Entre 11 et 15 ans => une commune est en zone orange
- Au-delà de 15 années => une commune est en zone rouge

Le ratio de la Ville de Toulon est de 1,8 années (1,9 an en 2019), il faudrait donc à la Ville seulement **2** années d'épargne pour rembourser l'intégralité de son stock de dettes, preuve de son excellente solvabilité.